

PLAN DE COURS

ECN-3110 : Organisation industrielle

NRC 81094 | Automne 2016

Préalables : ECN 2020	
Mode d'enseignement : Présentiel	
Temps consacré : 3-0-6	Crédit(s) : 3

Le but est d'analyser la structure, le comportement et la performance des industries canadiennes. Les autres sujets traités sont : intégration verticale, relation entre tarifs et structure de marché, stratégie industrielle canadienne, politique compétitive canadienne et réglementation gouvernementale des entreprises.

Plage horaire

Cours en classe		
mardi	08h30 à 11h20	Du 6 sept. 2016 au 16 déc. 2016

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=72589>

Coordonnées et disponibilités

Bruce Shearer

Enseignant

2154 Pavillon de Sève

Bruce.Shearer@Ecn.Ulaval.Ca

Tél. : 656-5202

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

aide@cstip.ulaval.ca

418-656-2131 poste 5222

Lundi au jeudi
8 h 00 à 12 h 00 13 h 00 à 21 h 30*
Vendredi
8 h 00 à 12 h 00 13 h 00 à 17 h 00

* Il est à noter que le comptoir fermera ses portes à compter de 16h30 du 22 août au 2 septembre.

Sommaire

Description du cours	4
Introduction	4
Objectif général du cours	4
Approche pédagogique	4
Classe virtuelle	4
Contenu et activités	4
Évaluations et résultats	5
Liste des évaluations	5
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	6
Examen intra	6
Examen final	6
Présentation	6
Barème de conversion	6
Plagiat	6
Règles disciplinaires	7
Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval	7
Politique en matière d'absence aux évaluations	7
Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental	8
Matériel didactique	8
Liste du matériel obligatoire	8
Matériel informatique et logiciels	8
Bibliographie et annexes	9
Bibliographie	9

Description du cours

Introduction

L'organisation industrielle est un vaste champ de la microéconomie qui utilise la théorie économique pour étudier le comportement des entreprises à travers différentes structures de marché, les implications de ce comportement pour le bien-être de la population, et les implications de ceci pour la politique gouvernementale vis-à-vis la structure des marchés. Ces politiques comprennent l'évaluation des propositions de fusion entre deux entreprises dans le même marché et la réglementation des monopoles.

Dans ce cours nous étudierons l'entreprise comme une organisation qui maximise ses profits. La structure du marché détermine le niveau de concurrence pour l'entreprise et, en conséquence, affecte son comportement optimal. Nous considérerons les marchés classiques: concurrence, monopole, concurrence monopolistique et oligopole. Ce dernier type de marché nous amènera à étudier la théorie des jeux, car chaque entreprise doit prendre compte des actions (et réactions) de ces concurrents.

Objectif général du cours

Le but du cours est de donner aux étudiants une appréciation de l'importance de la théorie économique et de l'économétrie en formulant et en renforçant la politique gouvernementale sur la concurrence et la réglementation.

Approche pédagogique

Cours magistrales.

Classe virtuelle

Avant d'assister à une séance :

Il est indispensable de consulter [les tutoriels destinés aux étudiants](#).

Pour assister à une séance synchrone :

Les séances ont lieu sur la plateforme Adobe Connect. Visitez la section Classes Virtuelles de votre site de cours pour vérifier l'horaire de vos classes virtuelles pour la session.

Vous devrez utiliser votre IDUL et votre NIP pour vous connecter. Si vous vous y accédez avant votre enseignant, vous serez mis en attente. Lorsque votre enseignant sera connecté, vous serez dirigé automatiquement dans la classe virtuelle. Une fois dans la salle, il est fortement conseillé de faire un test audio en cliquant sur *Assistant configuration audio* dans l'onglet *Réunion* en haut à gauche.

Pour participer à une rencontre Adobe Connect, il est important de disposer d'un casque d'écoute avec microphone. L'utilisation des haut-parleurs et du micro interne de votre ordinateur n'est pas recommandée, car cela pourrait générer de l'écho qui indisposerait les autres participants.

Si vous ne possédez pas de casque d'écoute avec microphone et que vous prévoyez en acheter un, nous vous suggérons de vous procurer un modèle avec prise USB. Le son sera de meilleure qualité et le branchement sera plus facile qu'avec les modèles dits « analogiques » (mini-fiches).

Pour comparer différents modèles, nous vous invitons à consulter la [section Casques d'écoute sur le site Web de la librairie Zone de l'Université Laval](#).

Pour écouter une séance en différé :

Si le professeur l'autorise, vous aurez accès à l'enregistrement de vos classes virtuelles. Ces enregistrements seront disponibles dans cette même section, quand le professeur les aura publiés.

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Introduction	
L'entreprise et la fonction de coût Carlton et Perloff, Chapitre 2	
Les marchés concurrentiels Carleton et Perloff, Chapitre 3	
Le monopole Carlton et Perloff, Chapitres 4 et 20	
Les cartels Carlton et Perloff, Chapitre 5	
Théorie des jeux et l'oligopole Carlton et Perloff, Chapitre 6	
Concurrence monopolistique et produits différenciés Carlton et Perloff, Chapitre 7	
La structure d'industrie et la performance Carlton et Perloff, Chapitre 8	
Comportement stratégique par les prix : discrimination par les prix, tarification non-linéaire, prix limite Carlton et Perloff, Chapitres 9 et 10 et 11	
Politique gouvernementale de la concurrence Carlton et Perloff, Chapitre 19	
Présentations étudiants: études de cas en concurrence et antitrust	
L'information et la publicité (si le temps le permet) Carlton et Perloff, Chapitres 13 et 14	
Les modèles dynamiques (si le temps le permet) Carlton et Perloff, Chapitres 15 et 16	
Contrats et théorie de l'entreprise: risque moral et sélection adverse (si le temps le permet)	
Les enchères (si le temps le permet)	
Exercices	

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Examen intra	Le 25 oct. 2016 de 08h30 à 11h20	Individuel	40 %
Examen final	Le 13 déc. 2016 de 08h30 à 11h20	Individuel	40 %
Présentation	Dû le 29 nov. 2016 à 08h30	Individuel	20 %

Formatives

Titre	Date	Mode de travail
Cette liste ne contient aucun élément.		

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Examen intra

Date :	Le 25 oct. 2016 de 08h30 à 11h20
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	40 %
Matériel autorisé :	Aucun

Examen final

Date :	Le 13 déc. 2016 de 08h30 à 11h20
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	40 %
Matériel autorisé :	Aucun

Présentation

Date de remise :	29 nov. 2016 à 08h30
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	20 %
Directives de l'évaluation :	

Chaque étudiant présentera une étude de cas sur un procès appliquant la loi de la concurrence au Canada ou la loi Antitrust américaine (ou européen) pour évaluer une fusion proposée ou la réglementation d'un monopole. La présentation doit présenter l'historique et les institutions de l'industrie, incluant les mesures de concentrations, et interpréter les arguments (et la décision en résultant) en termes de la théorie économique pertinente.

Avec l'accord du professeur un autre sujet peut être étudié.

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	75	79,99
B	70	74,99
B-	66	69,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	63	65,99
C	60	62,99
C-	56	59,99
D+	53	55,99
D	50	52,99
E	0	49,99

Plagiat

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de:

- i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- i. résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- i. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- r. remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- r. remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

(Source: COMMISSION DE L'ÉTHIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009)

Règles disciplinaires

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, notamment en matière de plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement. Il est très important pour tout étudiant de prendre connaissance des articles 23 à 46 du Règlement disciplinaire. Celui-ci peut être consulté à l'adresse suivante :

https://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire_general/Reglements/Reglement_disciplinaire_a_l_intention_des_etudiants_CA-2016-91.pdf

Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval

La Faculté des sciences sociales se réfère aux dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval inscrites dans son Règlement des études.

Mesures d'évaluation de la qualité du français

L'Université Laval reconnaît l'importance et le rôle de quatre principales habiletés langagières dans la formation qu'elle dispense : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production orale et la production écrite.

Elle considère également que la maîtrise de ces habiletés est mesurable et veille à ce que les diverses mesures d'évaluation soient adaptées à chacun des trois cycles d'études et contribuent à l'atteinte des objectifs de formation qu'elle s'est fixés.

Mesures de soutien

Lorsque les enseignants et les chercheurs observent des difficultés chez les étudiants, ils leur offrent le soutien approprié :

- A) En cas de difficultés relatives à l'application des conventions scientifiques, ils prodiguent les conseils adéquats;
- B) En cas de problèmes liés à l'expression claire et cohérente des idées, ils orientent l'étudiant, en concertation avec sa direction de programme, vers des cours centrés sur l'expression écrite de la pensée;
- C) En cas de difficultés liées à la maîtrise du code linguistique du français, ils réfèrent l'étudiant à sa direction de programme, qui lui indiquera les ressources mises à sa disposition (cours, ateliers, centres d'aide, etc.).

Parmi les mesures de soutien offertes aux étudiants, la Faculté des sciences sociales invite les étudiants et les enseignants à consulter le répertoire des ressources pour améliorer la qualité de la langue dans les cours de sciences humaines. Ce répertoire se trouve dans le portail du Réseau Fernand Dumont à l'adresse suivante : <http://www.rfd.fse.ulaval.ca/>. Le **Réseau Fernand-Dumont** regroupe des professeurs et chargés de cours de sciences humaines qui cherchent à améliorer les compétences langagières de leurs étudiants dans les différentes tâches de lecture et d'écriture propres à leur discipline.

Politique en matière d'absence aux évaluations

Les étudiants sont invités à prendre connaissance de la politique du Département d'économique à l'égard des absences aux évaluations <http://www.ecn.ulaval.ca/fr/etudes/reglement-des-etudes>. Une absence non justifiée suivant les règles de cette politique entrainera une note de zéro à l'évaluation manquée.

Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une lettre d'*Attestation d'accommodations scolaires* obtenue auprès d'un conseiller du **secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que des mesures d'accommodation en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place. Les étudiants concernés qui n'ont pas cette lettre et qui souhaitent se prévaloir de mesures d'accommodation doivent contacter le **secteur ACSESH** au 418-656-2880, le plus tôt possible.

Le secteur ACSESH recommande aux étudiants de se prévaloir des services auxquels ils ont droit pour les aider, sans discrimination ni privilège, dans la réussite de leurs études universitaires. Des détails sur ces services se trouvent à l'adresse suivante : https://www.aide.ulaval.ca/cms/Accueil/Situations_de_handicap

La *Procédure de mise en application des accommodations ayant trait à la passation des examens pour les étudiants ayant une déficience fonctionnelle* se trouve à l'adresse suivante : https://www.aide.ulaval.ca/cms/site/aide/lang/fr/Accueil/Situations_de_handicap/Ressources_enseignants/Passation_examens

Matériel didactique

Liste du matériel obligatoire

Modern industrial organization

Auteur : Dennis W. Carlton, Jeffrey M. Perloff

Éditeur : Pearson/Addison Wesley (Boston , 2005)

ISBN : 0321180232

Matériel informatique et logiciels

Pour pouvoir suivre votre cours sur le Portail ENA sans difficulté, vous devez vous référer aux informations ci-dessous.

Navigateurs Internet supportés	
Google Chrome	Télécharger et installer
Mozilla Firefox 3.6 ou +	Télécharger et installer
Apple Safari 5 ou +	Par défaut sur Mac
Microsoft Internet Explorer 10 ou +	Par défaut sur Microsoft Windows
Opéra 15 et +	Télécharger et installer

Logiciels obligatoires	
	Téléchargement et mise à jour

<p>Adobe Reader Pour lire les PDF dans votre navigateur</p>	
<p>Java Pour déposer des fichiers dans le site de cours</p>	<p>Téléchargement et mise à jour</p>
<p>Adobe Flash Player Pour lire les vidéos, audio et contenu multimédia</p>	<p><i>(intégré par défaut dans Google Chrome)</i></p> <p>pour les autres navigateurs :</p> <p>Téléchargement et mise à jour</p>
<p>TeamViewer <i>Pour de l'aide à distance</i></p>	<p><i>TeamViewer</i> est l'application utilisée pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.</p> <p>Contactez un agent de soutien informatique au 418-656-2131 poste 3278 selon l'horaire en vigueur qui est disponible dans la section <i>Informations Générales</i> de ce site de cours.</p> <p>Pour télécharger l'application, rendez-vous à cette page.</p>

Il est important de préciser que l'utilisation des périphériques mobiles n'est pas officiellement supportée.

Dans l'ensemble, la consultation des contenus est fonctionnelle pour la plupart des appareils sous Android et iOS. **Il existe toutefois certaines limites :**

- les appareils mobiles sous **Windows RT** et **BlackBerry** ne sont pas supportés;
- le contenu **Flash** n'est pas supporté, ce qui empêche la consultation des blocs de contenu audio-vidéo, de contenu Flash et de certaines présentations multimédias;
- la fonctionnalité de **glisser-déposer** n'est pas supportée, ce qui empêche la réalisation de certains questionnaires.

Bibliographie et annexes

Bibliographie

Cette sous-section n'a pas encore été complétée par votre enseignant.